

Sommaire

Informations générales

- 4 *Négociations annuelles obligatoires (NAO)*
- 5 *Statut des maîtres*
- 6 *Organisation de l'année de stage*

7 Dossier



BESOIN DU SPELCC...

Élections professionnelles

- Le SPELCC, syndicat de l'efficacité
- Opérons un retour en arrière de plus de 30 ans
- Vous voterez SPELCC deux fois!

Pratiques

- 11 *Agro droit privé
Temps partiel : on va finir par s'entendre*
- 12 *Opcalia : déploiement du service de proximité en région*
- 14 *La rupture conventionnelle*
- 16 *Délégués syndicaux
Assouplissement des conditions de désignation*

Société

- 18 *La retraite. Il faut s'y préparer mais comment ?*

Au fil des pages

- 21 *La fédération*
- 22 *Stage d'été nouveaux militants*
- 23 *Le SPELCC observateur à la CESI*

Édito



SPELCC

Ça recommence !

À la lecture de la presse, dernier moment de calme avant une journée qui s'annonçait plutôt chargée, mon sang n'a fait qu'un tour en découvrant un nouvel article sur la laïcité à l'école !

L'école catholique (et juive, protestante ou musulmane) bénéficierait "d'immenses privilèges". Imaginez, les maîtres sont payés par l'État pour promouvoir le caractère propre de l'établissement, voire pour faire de la religion. L'école catholique serait le bras séculier d'une Église qui chercherait à sauvegarder, et même à étendre son pouvoir.

Au lieu de la sacro-sainte (sic) morale laïque, on ferait de la morale religieuse, au détriment des valeurs de la République. Quelques extraits : "Les lois Barangé et Marie de 1951 [...] vont établir la concurrence", "Le conflit des deux France n'est pas éteint"...



Foi et conviction républicaine ne sont pas ennemies. Elles se complètent.

Quand cessera-t-on d'opposer école publique et école privée ? Ce débat, copieusement relayé par des médias qui se repaissent de ces querelles, est loin de passionner autant que certains le font croire. Le premier souci des

parents est la qualité de l'enseignement et de l'éducation dont bénéficieront leurs enfants. Ces disputes franco-françaises relèvent d'un autre âge et doivent cesser. Cela dit, il ne faut pas se voiler la face. Ici ou là, certains voudraient voir émerger une école catholique au service de l'Église. Ils rêvent d'enseignants "bien formatés", respectueux de l'autorité et "bons catholiques". Ceux-là prônent la façon chrétienne d'enseigner telle ou telle discipline. Je suis persuadé que ce ne sont que quelques arbres qui cachent la forêt.

L'immense majorité des professeurs, des personnels, des chefs d'établissement, des parents et des gestionnaires ne cherchent qu'à bien faire leur travail : préparer les jeunes à affronter un monde de plus en plus dur. Bien sûr, nous le faisons au nom de nos valeurs et de nos convictions, mais il n'est pas question de les imposer. La laïcité doit protéger les religions tant que ces dernières sont pratiquées et transmises dans le respect des valeurs communes. Foi et conviction républicaine ne sont pas ennemies. Elles se complètent. Cela peut se faire en harmonie, à condition que les partisans d'une laïcité agressive et les tenants d'une religion pure et dure cessent de mettre de l'huile sur le feu. Il en va du droit des enfants à une éducation intelligente.

C'est avec le vœu d'un système éducatif préservé de ces querelles que je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année scolaire.

Luc Viehé
Secrétaire général

L'éducateur
Le journal du SPELCC CHRETIEN



Organe de la Fédération Nationale des Syndicats Professionnels de l'Enseignement Libre Catholique

192 bis, rue de Vaugirard
75015 Paris - Tél. 01 58 10 13 13

Directeur de la publication :
Luc Viehé

Conception et réalisation :
Bayard Service Édition Ouest
BP 97 257
35 772 Vern-sur-Seiche
Tél. 02 99 77 36 36

Création maquette :
BSE Île-de-France

Secrétaire de rédaction :
Romain Pénisson

Imprimerie :
IES Imprimerie
ESCANDRE-SOIREL (14)



Route :
Mailtech (14 - Verson)

Abonnement annuel :
46 euros

CPPAP : 0918 S 06619